# Projet d’exploitation de l’infrastructure de commercialisation d’œuf, volailles et d’abattage

**Porto-Novo**

## Description sommaire

L’aire d’abattage de volailles de Koutongbé, une infrastructure de commercialisation d’œufs, de volailles et d’abattage est un centre intégré de collecte, de transformation et de distribution de produits avicoles. Elle assure la réception des volailles et des œufs, leur contrôle sanitaire, puis leur orientation vers les unités spécialisées. L’infrastructure dispose d’un centre de conditionnement d’œufs : tri, calibrage, emballage et stockage en conditions adéquates avant distribution. Une zone de commercialisation des volailles vivantes est consacrée pour la mise en vente directe ou l’orientation vers le service d’abattage. L’unité d’abattage et de transformation est composé de: abattage hygiénique sous contrôle vétérinaire, plumaison, éviscération, lavage et conditionnement. La commercialisation est assurée en gros et au détail via un magasin de vente interne et des circuits de distribution vers les marchés, hôtels, restaurants et ménages. La gestion administrative, financière et sanitaire est centralisée au niveau du bureau de l’infrastructure, avec un système de contrôle vétérinaire et une organisation du traitement des déchets garantissant la salubrité et la protection de l’environnement. Cette exploitation vise ainsi à professionnaliser la filière avicole, sécuriser l’approvisionnement en produits de qualité et contribuer au développement économique local.

## Localisation

2ème Arrondissement Porto-Novo, Quartier : KOUTONGBE

## Objectifs du projet

L’objectif global du projet est de répondre à la demande croissante en produits avicoles tout en respectant les normes sanitaires, environnementales et économiques ; De manière spécifique, il permet de : • Valoriser la filière avicole en améliorant la qualité et la traçabilité des produits ; • Augmenter les revenus des producteurs locaux par un meilleur accès aux marchés ; • Garantir la sécurité alimentaire grâce à des infrastructures modernes et certifiées ; • Promouvoir l’emploi local dans la production, la logistique et la commercialisation.

## Durée du projet

Date de début : 1er février 2026 1ère étape : contractualisation avec un concessionnaire, 06 mois 2e étape : exploitation de l’infrastructure, 03 ans. 3e étape : évaluation des résultats d’exploitation (évaluation finale, rédaction du rapport finale, plan de durabilité/extension du projet), 03 mois. Date de fin : 31 octobre 2029

## Budget

A définir

## Parties Prenantes

• Producteurs avicoles : éleveurs de volailles et de pondeuses. • Collectivités locales : pour l’appui technique et réglementaire. • Commerçants et distributeurs : marché de gros, supermarchés, exportateurs. • Consommateurs : particuliers, restaurants, hôtels, industries agroalimentaires. • Institutions financières et partenaires techniques : pour financement et assistance technique.

## Risques et Contraintes

• Financement : retard ou insuffisance des fonds. • Sanitaires : maladies aviaires pouvant affecter la production. • Climatiques : risques liés aux conditions météorologiques extrêmes. • Marché : fluctuations des prix et de la demande.

## Indicateurs de Performance

• Volume de volailles et d’œufs commercialisés par mois. • Taux de satisfaction des producteurs et distributeurs. • Respect des normes sanitaires (certifications obtenues). • Création d’emplois directs et indirects. • Chiffre d’affaires annuel ou mensuel • Taux de respect des normes sanitaires et environnementales